



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

lois

Question écrite n° 71400

Texte de la question

M. Charles-Ange Ginesy attire l'attention de M. le secrétaire d'État, auprès du Premier ministre, chargé des relations avec le Parlement sur le rapport de la mission d'information sur la simplification législative. À l'issue de cette mission d'information, il est proposé d'enrichir le contenu des études d'impact afin de mieux les renseigner en rendant obligatoire la réalisation d'un « test entreprises » « collectivités locales » et « usagers de l'administration », en améliorant l'évaluation des coûts et bénéfices économiques ainsi que des conséquences sociétales des mesures envisagées. Par conséquent, il lui demande de bien vouloir lui préciser les intentions du Gouvernement sur ce sujet.

Texte de la réponse

Le Secrétaire d'Etat, auprès du Premier ministre, chargé des relations avec le Parlement, indique au député qu'il appartient au législateur organique, compétent pour déterminer le contenu des études d'impact en vertu de l'article 39 de la Constitution, de modifier le périmètre de ces études. Concernant le « test PME », celui-ci est en cours d'expérimentation, sur la base du volontariat, depuis plusieurs mois pour les projets de décret ; son extension aux projets de loi peut donc, au cas par cas, être envisagée. Concernant les tests « collectivités locales » et « usagers de l'administration », il s'agit d'outils dont l'administration n'est pas encore dotée ; avant d'envisager leur utilisation pour les projets de loi, il convient donc de déterminer une méthodologie pertinente et acceptée par les représentants des collectivités territoriales comme par les usagers des services publics, puis d'en faire l'expérimentation. Des réflexions sont d'ores et déjà en cours, au sein du Gouvernement, sur la mise en place de ces deux types de « tests ».

Données clés

Auteur : [M. Charles-Ange Ginesy](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 71400

Rubrique : Parlement

Ministère interrogé : Relations avec le Parlement

Ministère attributaire : Relations avec le Parlement

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 décembre 2014](#), page 10465

Réponse publiée au JO le : [24 février 2015](#), page 1376